

## >>> Le soutien aux associations 2023

Association des Anciens Combattants et Citoyens de la Paix	210,00 €
Association Communale de Chasse Agréée	210,00 €
Association des Parents d'Élèves Les Canailles du Canal	210,00 €
Comité des Fêtes	750,00 €
De l'Art dans les Épinards	210,00 €
La Tour Trévériennaise	210,00 €
<b>SOUS-TOTAL ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>	<b>1800,00 €</b>
ADMR	300,00 €
Football Club Tinténiac-St-Domineuc	170,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2270,00 €</b>

Les associations «Les Comédiens Amateurs de Trévérien» et «QI Harmonie» bénéficient d'une mise à disposition de la salle des fêtes dans les conditions fixées par la délibération du 6 février 2023 (N° 2023-02-012) avec établissement d'une convention.

## >>> Taux des impôts directs locaux 2023

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, a été de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe concerne désormais uniquement les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Sur proposition de la commission finances le conseil municipal a décidé de majorer les taux d'imposition de 5% en raison de l'augmentation de coût de l'énergie et des matières premières, ainsi que des projets d'investissements prévus :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **41.89 %** (au lieu de 39.90 % en 2022)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **47.25 %** (au lieu de 45 % en 2022)
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : **19.95 %** (au lieu de 19 % en 2022)

Pour information, le montant total prévisionnel des recettes au titre de la fiscalité directe locale est de 318 304,00 euros (simulation DGFIP pour l'année 2023).

## >>> Les chantiers pour 2023

- Travaux de voirie (convention cadre CCBP : enrobés Route des Prateaux, empiérement abords hangar technique et église)
- Achat de matériel et mobilier divers (mobilier école, rangement périscolaire, mobilier extérieur de convivialité, équipement service espaces verts, panneaux de signalétique, matériel informatique, etc.)
- Mise en conformité protection foudre église et remplacement du tintement de cloche
- Travaux de sécurisation du bas du bourg
- Étude d'aménagement du centre bourg et de la future extension urbaine
- Rénovation de la zone humide et création d'un sentier pédagogique
- Création d'une aire de jeux petite enfance dans le jardin du parking de l'église
- Aménagement d'un champ de bosses derrière l'école



### ■ FESTIVAL L'ART DÉRIVE

Depuis 2016, le festival de L'Art Dérive a pour objectif de faire émerger une conscience collective du patrimoine local en permettant aux artistes de faire vivre le chemin de halage.

Un parcours d'art éphémère et de photographies seront mis à disposition des visiteurs derrière la mairie et jusqu'aux abords de l'église du 15 mai au 15 octobre.

Un autre point de vue lors de nos balades le long du canal.

<b>AGENDA</b>	<b>8 mai</b> Commemoration du 8 mai 1945 (Anciens Combattants)
	<b>14 mai</b> Marché du printemps (ACT')
	<b>28 mai</b> Randonnée gourmande (l'Extrapol'in)
	<b>3-4 juin</b> Représentation théâtre des jeunes (CAT'S)
	<b>1er juillet</b> Concert au Trévériennais
	<b>2 juillet</b> Kermesse de l'école (APE)
	<b>22/23 juillet</b> Fête de la mi-juillet (Comité des fêtes)



### HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi... 09h00-13h00 • Jeudi ..... 14h00-18h30

Mardi ... 09h00-12h00 • Vendredi.09h00-12h00

10, rue de la Forge • 35190 TRÉVÉRIEN

Tél : 02 99 45 60 02 • www.treveren.fr

Mail : mairie-treveren@orange.fr

@MairieDeTreveren



### le mot du Maire

Chères trévériennaises,  
chers trévériennais,

Le vote du budget est toujours un temps fort dans la vie de la commune : il marque les orientations de l'équipe municipale et confirme ses engagements. Il traduit les valeurs auxquelles nous sommes attachés comme notamment la préservation de notre cadre de vie, l'entretien du patrimoine bâti, la création d'équipements structurants, le soutien aux associations. Bref, des actions essentielles pour le bien-vivre ensemble.

Notre commune, dans le sillage de l'ensemble des collectivités locales, travaille avec des marges de fonctionnement limitées et doit prendre en compte les charges et obligations nouvelles auxquelles nous sommes tous confrontés. Cela ne nous empêchera pas de faire de 2023 une année charnière voire tremplin pour Trévérien par la concrétisation des réflexions engagées.

En restant prudent et vigilant, nous avons choisi de limiter les investissements de début de mandat pour nous laisser une plus grande marge de financement sur les projets structurants. La bonne gestion des dépenses de fonctionnement nous permet de dégager cette année de quoi autofinancer une partie des travaux inscrits en investissement. L'augmentation du taux d'imposition sur les taxes foncières consolide notre solvabilité et nous permet ainsi d'engager sereinement nos projets d'avenir auxquels vous serez naturellement associés comme l'aménagement du bourg et la maîtrise de notre extension urbaine. N'hésitez pas à donner votre avis et partagez vos idées pour une construction concertée. Vos élus restent à votre écoute.

A bientôt,  
Vincent MELCION  
Maire de Trévérien

### ■ CENTRE DE LOISIRS



Pensez à inscrire vos enfants !

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 19h00 pendant les vacances d'été du 10 au 28 juillet et du 21 au 31 août. Activités et sorties à thème pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 06 17 55 83 52 • animationperiscolairetreveren@gmail.com

### ■ MARCHÉ DE PRINTEMPS

Suite aux retours positifs du rendez-vous de l'automne, les commerçants de Trévérien vous invitent au «Marché de Printemps» le dimanche 14 mai. Cette seconde édition se déroulera toute la journée de 10h00 à 17h00. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les différents professionnels de la commune.

Restauration possible sur place.

Info sur la page Facebook @ACT' ou au Trévériennais.

### ■ ÇA BOUGE DU CÔTÉ DU PERSONNEL

Après 11 années à votre service au sein de la mairie de Trévérien, Nathalie RIO poursuit sa carrière dans une autre collectivité. En tant qu'agent d'accueil, elle était entre autres chargée des questions sociales, ainsi que des demandes d'urbanisme et d'état civil. Merci à elle. On lui souhaite une bonne continuation.

### ■ LE TRÉVÉRIENNAIS nouveaux horaires



Notre bar-épicerie change ses horaires :

- le lundi : fermeture hebdomadaire
- du mardi au vendredi : 7h00 - 13h00 et 15h30 - 20h00
- le samedi : 7h30 - 13h00 et 15h30 - 20h00
- le dimanche : 7h30-13h30

# Dossier finances : budget

Approuvé en conseil municipal du 20 mars 2023.

Le budget détaillé est disponible dans son intégralité pour consultation sur demande en mairie.



## Compte Financier Unique 2022 (CFU)

### FONCTIONNEMENT

Charges générales.....145 716,30 €	Atténuation de charges .....3 203,30 €
Charges de Personnel.....303 483,51 €	Produits de gestion courante.....66 755,23 €
Atténuations de produits.....32 603,00 €	Impôts et taxes.....76 557,00 €
Charges de gestion courante .....50 964,07 €	Impositions directes.....267 343,00 €
Charges financières .....16 213,67 €	Dotations et subventions.....220 226,27 €
Charges spécifiques.....45,00 €	Autres produits de gestion.....12 391,16 €

<b>TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES.....549 025,55 €</b>	<b>TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES.....646 475,96 €</b>
Opérations d'ordre.....8 569,00 €	

<b>TOTAL DÉPENSES ..... 557 594,55 €</b>	<b>TOTAL RECETTES..... 646 475,96 €</b>
--	---

Soit pour la section de fonctionnement un excédent de +88 881.41€

### INVESTISSEMENTS

Achat matériel mobilier.....28 343,58 €	Fond de concours CCBR .....17 163,00 €
Voirie – Effacement réseaux SDE35 .....31 005,62 €	Remb trop versé Orange SDE35 .....5 106,20 €
Document d'urbanisme PLUI .....1 338,00 €	FCTVA .....34 099,00 €
Travaux salle des Fêtes .....2 785,07 €	Taxe d'aménagement.....1 057,30 €
Signalétique.....695,42 €	Excédent de fonctionnement 2021.....80 000,00 €
Aménagement Paysager.....2 796,78 €	
Travaux Bar-Epicerie.....18 939,22 €	
Aménagement du bourg.....10 700,64 €	

<b>TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES.....96 604,33 €</b>	<b>TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES.....137 425,50 €</b>
Emprunt.....61 114,53 €	Opérations d'ordre.....8 569,00 €

<b>TOTAL DÉPENSES ..... 157 718,86 €</b>	<b>TOTAL RECETTES..... 145 994,50 €</b>
--	---

Soit pour la section d'investissements un déficit de -11 724,36€

### Affectation du résultat de fonctionnement 2022 dans le budget 2023

Affectation d'une part du résultat de fonctionnement à la section d'investissement à hauteur de 100.000,00€

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2021 .....+29 080,09 €	Résultat 2021 .....+76 346,96 €
Résultat 2022 .....+88 881,41 €	Résultat 2022.....-11 724,36 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT CUMULÉ.....+117 961,50 €</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT CUMULÉ.....+64 622,60 €</b>
Report affectation en investissement 2022 ..-100 000,00 €	Report affectation Fonctionnement 2022 ....+100 000,00 €
<b>TOTAL 2023 .....+17 961,50 €</b>	<b>TOTAL 2023 .....+164 222,60 €</b>

## Investissements 2023



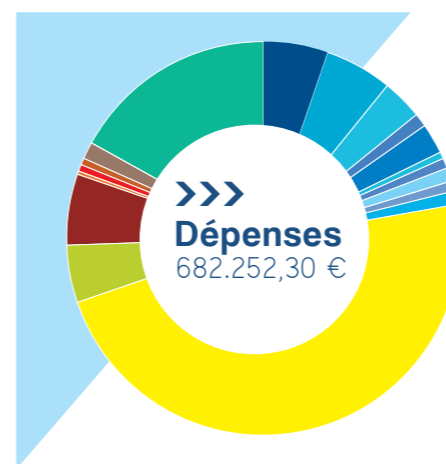
▶ Achat matériel et mobilier.....24 525,00 €
▶ Travaux réseaux 2022 SDE 35 (solde à payer) .....61 335,00 €
▶ Participation PLUI.....1 338,00 €
▶ Entretien bâtiments et espaces publics .....7 536,00 €
▶ Travaux bas du bourg .....246 024,00 €
▶ Etude d'aménagement centre bourg.....48 000,00 €
▶ Création sentier pédagogique ZH .....68 758,00 €
▶ Emprunt.....62 014,80 €

**Total dépenses investissements 519 530,80 €**

▶ Excédent d'investissement reporté .....64 622,60 €	▶ Emprunt d'équilibre.....155 470,54 €
▶ Excédent de fonctionnement.....100 000,00 €	▶ Opérations d'ordre.....112 115,25 €
▶ Effacement réseaux SDE35 (trop versé) .....2 773,00 €	
▶ Fond de concours CCBR .....73 553,00 €	
▶ Dotations (FCTVA + TA).....10 996,41 €	

**Total recettes investissements 519 530,80 €**

## Fonctionnement 2023



Charges à caractère général .....152 270,00 €
▶ Prestataire cantine.....37 000,00 €
▶ Fournitures petits équipements .....21 700,00 €
▶ Contrats maintenance.....9 500,00 €
▶ Energie carburants .....37 000,00 €
▶ Entretien bâtiments et matériel .....16 050,00 €
▶ Assurances .....4 000,00 €
▶ Frais administration .....5 620,00 €
▶ Activités école et ALSH CCAS.....8 100,00 €
▶ Publications et cérémonie.....5 500,00 €
▶ Autres services (France Services, Frelon, etc...) .....7 800,00 €

Charges de gestion courante .....49 215,00 €	▶ Atténuation de produits
▶ Indemnités et formation.....39 000,00 €	▶ Attribution compensation CCBR.....32 855,00 €
▶ Subventions associations.....2 270,00 €	▶ Charges financières .....18 497,05 €
▶ Contributions obligatoires .....3 000,00 €	▶ Dotation provisions .....650,00 €
▶ Autres.....4 945,00 €	
▶ Charges du Personnel.....316 650,00 €	
▶ Opérations d'ordre.....112 115,25 €	

**Total dépenses fonctionnement 682 252,30 €**

Produits de gestion courante.....71 900,00 €	▶ Atténuation de charges .....8 500,00 €
▶ Pécuniaire .....56 000,00 €	▶ Imposition directe.....282 000,00 €
▶ Remb Tarification sociale cantine.....12 500,00 €	▶ Autres produits de gestion .....10 500,00 €
▶ Autres services .....3 400,00 €	▶ Report résultat de fonctionnement.....17 961,50 €
▶ Impôts et taxes.....77 405,00 €	
▶ Dotations et subventions .....213 985,80 €	

**Total recettes fonctionnement 673 752,30 €**